# Communiqué du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, en date du 20 mai 2025, sur la décision de levée des sanctions économiques européennes contre la Syrie.

2025-05-20

Les ministres des affaires étrangères des États membres de l'Union européenne se sont engagés à lever les sanctions économiques visant la Syrie lors du Conseil Affaires étrangères qui s'est tenu ce jour à Bruxelles. La France a soutenu cette décision historique, qui constitue la traduction concrète des engagements pris à l'égard des autorités de transition en vue d'appuyer le relèvement économique du pays et accompagner le processus de transition.

Depuis la chute du régime de Bachar al-Assad, la France a constamment été à l'initiative d'une adaptation exigeante de la politique de sanctions de l'UE visant la Syrie. Cette décision européenne doit permettre à la Syrie et aux Syriens de retrouver le chemin de la prospérité, moins de six mois après le début de la transition.

La levée des sanctions économiques européennes ne constitue pas un chèque en blanc. La France continuera de demander aux autorités syriennes de transition de solides garanties en matière de transparence et de bonne utilisation des fonds internationaux, et veillera à ce que les enjeux prioritaires pour elle soient pris en compte, en particulier la lutte contre le terrorisme. Nous continuerons également de suivre l'évolution de la situation sur le terrain ainsi que les effets de la décision prise aujourd'hui, notamment dans la perspective des prochaines réunions du Conseil des affaires étrangères.

Cette décision européenne vient rappeler l'engagement constant de l'UE qui se tient, depuis 2011, aux côtés des Syriens qui se sont battus pour leur liberté et leur dignité. C'est dans cet esprit que des sanctions avaient été prises contre le clan Assad, ses soutiens et les secteurs de l'économie qui permettaient d'assurer la survie d'un régime barbare. C'est aussi dans cet esprit que l'UE et ses États membres ont été, au cours des 15 dernières années, les premiers pourvoyeurs d'aide humanitaire à la Syrie et au peuple syrien. La France a joué, depuis 2011, un rôle actif dans le maintien de l'unité européenne sur la Syrie.

En parallèle, l'UE maintient les sanctions directes visant le régime Assad et ses soutiens, ainsi que les sanctions visant les biens à double usage, notamment les armes et les

technologies susceptibles d'être utilisées à des fins de répression interne. En outre, l'UE adoptera, à l'initiative de la France, des sanctions à l'encontre des auteurs de violations des droits de l'Homme commises en Syrie depuis la chute de Bachar al-Assad et à l'encontre de ceux qui alimentent l'instabilité en Syrie.

La France réitère sa disposition à coopérer avec les autorités syriennes de transition pour contribuer à la reconstruction d'une Syrie nouvelle, pacifique et respectueuse de sa diversité, à l'abri de toute ingérence étrangère néfaste.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 23 mai 2025

---

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/298708-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-20052025-syrie